



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 117043

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'assemblée du sport intitulé « enjeux, grands axes de préconisation et mesures phares ». Pour donner sa vraie place au sport, une ambition politique, le rapporteur propose de porter un discours partagé par les acteurs du sport et de développer une campagne médiatique en direction du grand public. Il lui semblerait souhaitable de faire porter par l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les entreprises, un discours fort sur la place et le rôle du sport dans la société. Aussi, il suggère de sensibiliser les publics à la pratique en développant une vraie campagne médiatique, menée par les acteurs du sport mettant en exergue les bienfaits et le plaisir procurés par une activité sportive régulière, individuelle ou collective, pratiquée à tous les âges de la vie en y impliquant les acteurs de proximité. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

## Texte de la réponse

À travers la politique menée en faveur du sport pour tous, le ministère des sports souhaite pouvoir toucher les publics les plus éloignés de la pratique sportive, tout en prônant les bienfaits de la pratique d'une activité physique et sportive, quel que soit l'âge, le handicap... L'opération « Sentez-vous sport, santé vous bien », initiée depuis 2010 dans la continuité et dans l'esprit du « week-end du sport en famille », est l'occasion de promouvoir la pratique du sport pour tous et les bienfaits du sport sur la santé. Organisé conjointement par le ministère des sports et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le week-end « Sentez-vous sport, santé vous bien » traduit la volonté ministérielle d'inciter tous les publics à pratiquer le sport sur un mode convivial et sécurisé en club. En 2011, des actions présentées par le mouvement sportif, les clubs, ou les collectivités territoriales, ont été labellisées sur l'ensemble du territoire, proposant, les 10 et 11 septembre, des activités physiques et sportives et des animations autour du sport-santé. Un montant de 0,9 % de la part territoriale du Centre national pour le développement du sport (CNDS) a été consacré au financement d'actions locales labellisées « Sentez-vous sport, santé vous bien », soit un total de 1,1 Meuros au plan national. Par ailleurs, force est de constater que la pratique du sport sur le lieu professionnel demeure faible en France (13 %, selon la note d'analyse n° 217 d'avril 2011 « Comment inciter le plus grand nombre à pratiquer un sport ou une activité physique ? »). Pourtant, plusieurs études démontrent l'impact positif d'une prévention de certains troubles musculo-squelettiques (TMS) via l'activité physique et sportive ; or ces TMS représentent les trois quarts des maladies professionnelles reconnues, selon une étude de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRES) de 2004. Pour ces raisons, la question du sport en entreprise est une priorité. L'objectif est d'inciter le plus grand nombre de travailleurs, et donc d'adultes, à pratiquer une activité physique et sportive pour des raisons sociales, sanitaires, ou encore visant à l'amélioration du bien-être individuel. Actuellement, le sport en entreprise se pratique via l'association sportive d'entreprise ou l'entreprise elle-même. Le ministère des sports soutient prioritairement la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE), qui est considérée comme l'instance de référence. Elle a pour objet de promouvoir et de favoriser la pratique sportive dans les associations créées au sein des entreprises. L'opération « Sentez-vous sport, santé vous bien » met en exergue les bienfaits

et le plaisir procurés par une activité sportive régulière, individuelle ou collective. La future instance de gouvernance du sport, qui permettra à l'ensemble des acteurs du sport de partager des orientations stratégiques, doit pouvoir élargir la mise en oeuvre de cette campagne médiatique, avec le concours des entreprises, pour toucher d'autres publics tels les salariés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117043

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 août 2011, page 9292

**Réponse publiée le :** 27 décembre 2011, page 13721